



- AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
 AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11
 AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
 AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Code PC Résl.

Personnes responsables de l'exécution du travail:

Nom, Prénom: Syndicale

N° de TVA: 0.565.836.424

ou n° de la carte d'identité:

Distributeur:

Compteur: n°: 232.161.96 index: 7.4

Type de comptage: jour - bihoraire - nuit -

RAPPORT n°: Parc 185493 8 VII 8

Membre n°:

Installation: Nom: On. Gérard Verhaeghe

Adresse: Ex. Chantier 13

at. 23. Blandinelle

Date de visite: 13.3.1985

Propriétaire ou Mandataire: Tél.:

Nom, Prénom:

Adresse:

Demandeur:

Type de visite: 270 271 276 RGIE Nature de l'installation: Nouvelle Extension Modifi. Existante Temporaire
Contrôle sur base des prescriptions du: RGIE: art. 86 87 88 95 RGPT

Installation conçue pour la tension de 230 V, AC, Protection branchement: 50 A Type: disjoncteur

Description du branchement: disjoncteur Type câble: Section: x mm²

Alimentation tableau principal: 4 x mm² Nbre de tableaux: Nombre de circuits terminaux:

Type de prise de terre: type A Résistance de dispersion: 29 Ohms Isolement général: 1000 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

<u>clif</u>	<u>fin ligne 630</u>	
	<u>terre</u>	
	<u>terre 630</u>	

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

Le différentiel général était - a été - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 1.1.1985 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE ~~EST~~ N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION ~~PEUT ETRE~~ NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: 1

VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature



Speedelec

www.speedelec.be

Mr Holbrechts Frédéric
Kiewitstraat, 81
3070 Kortenberg
TVA : 0565.836.434

TEL : 02/757.22.91
Fax : 02/757.22.91
GSM : 0475/799.163

Indic. De Service :

Page : 1/4

Entreprise d'électricité, dépannage, Parlophonie, vidéophonie, maintenance, Eclairage intérieur et extérieur.

Devis N° : 2004/339 du 20/10/2004

Date : 13 avril 2005

Dossier électrique N° : 2004/339

Rapport N° : _____

Réf : AIB 95944/001

Ce Dossier : (x) schémas - (x) plans - ()
Comporte : 4 pages N° (1/4 à 4/4)

Adresse de l'installation :

Av Dailly, 130
1030 Bruxelles
Premier étage

Date : 13 avril 2005

Propriétaire :

Mme Van Besien - Steeno
Av Carl Requette, 12
1080 Bruxelles

Date : 13 avril 2005

Responsable des travaux :

Speedelec
Mr Holbrechts Frédéric
Kiewitstraat, 81
3070 Kortenberg
RCL : 101.249
Enregistrement : 03/26/1/0

Date : 13 avril 2005

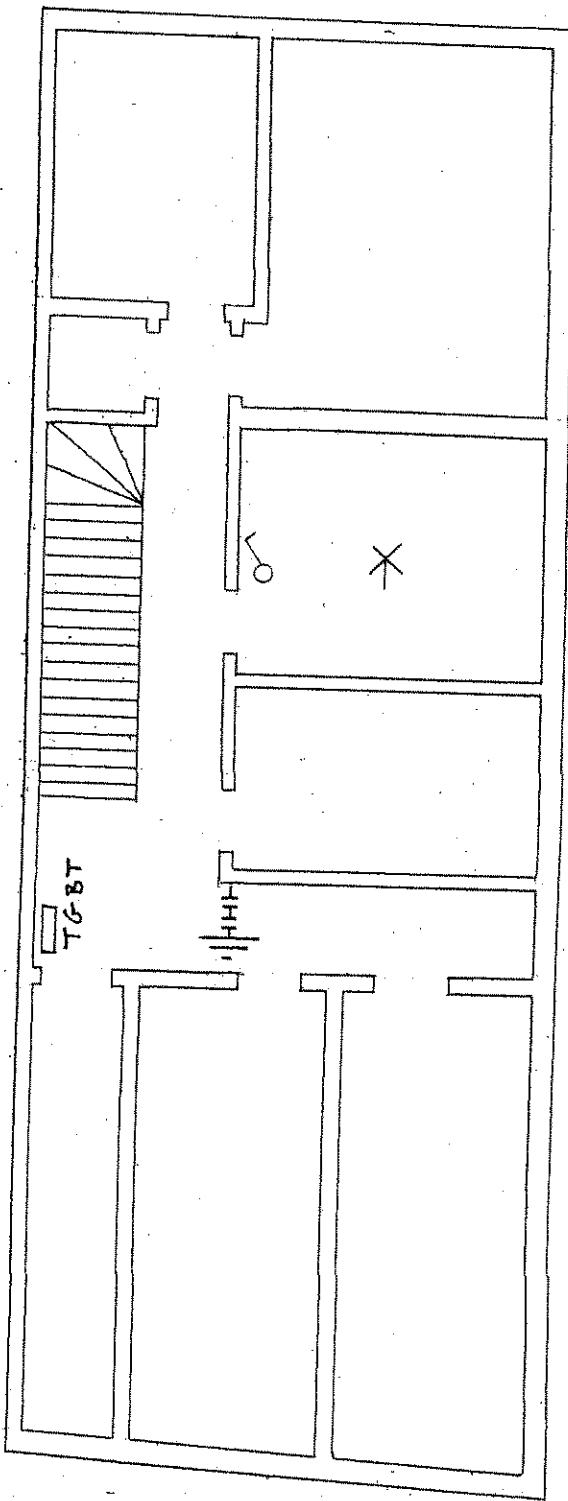
Visa de l'organisme agréé :

AIB-VINÇOTTE
PAUWELS J.
N° 0276
CENTRUM DIV. CENTRE
TEL. 02 / 640 35 63

Date : 13 avril 2005

Page 1/4 : page de garde
Page 2/4 : schéma unifilaire
Page 3/4 et 4/4 : plans de position
Page : annexe, repérage, légende, etc...

Sous-sols



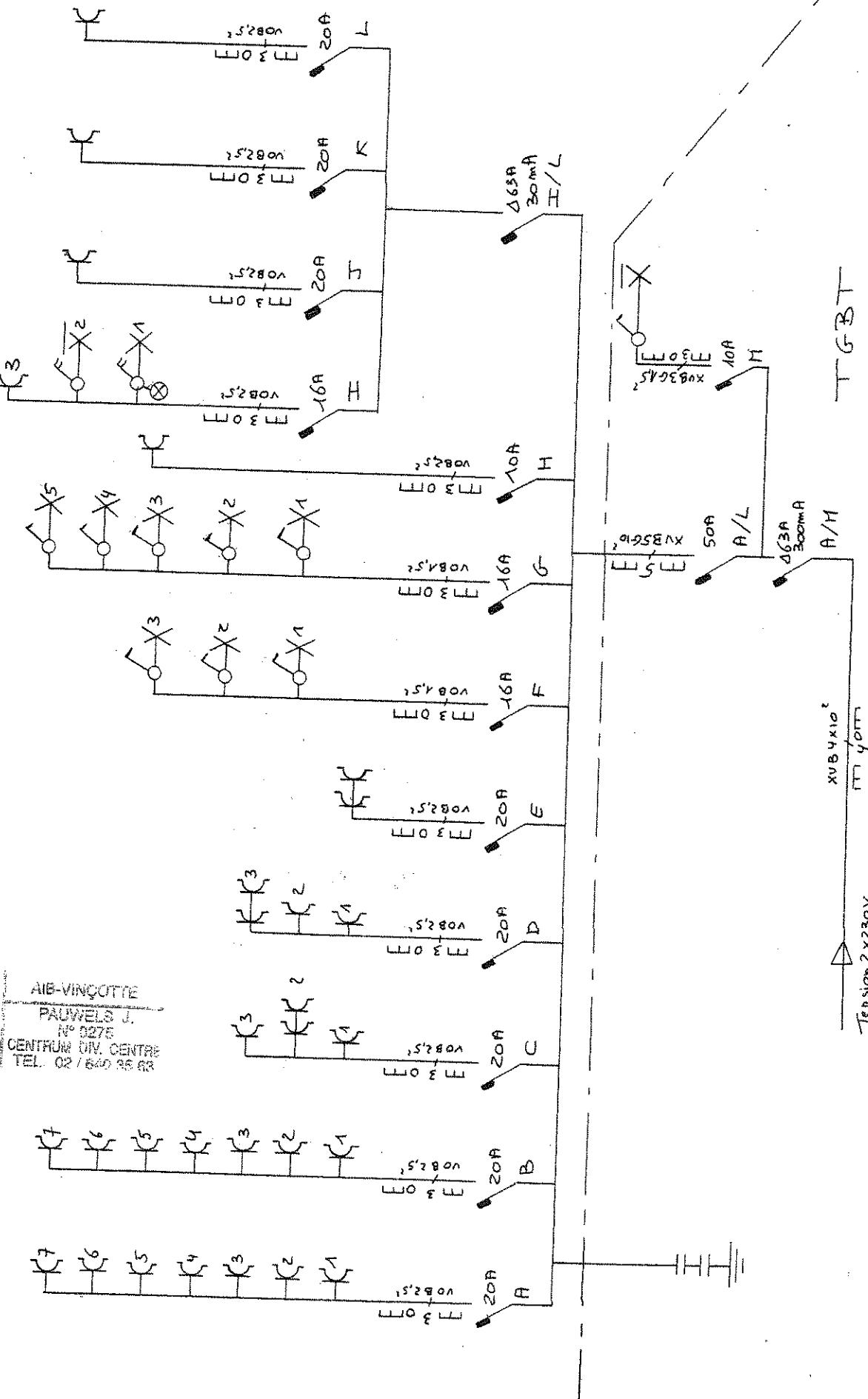
AIB-VINQUETTE
PAUWELS J.
N° 3275
CENTRUM DIV. CENTRE
TEL. 02/640 35 63

201 - 270

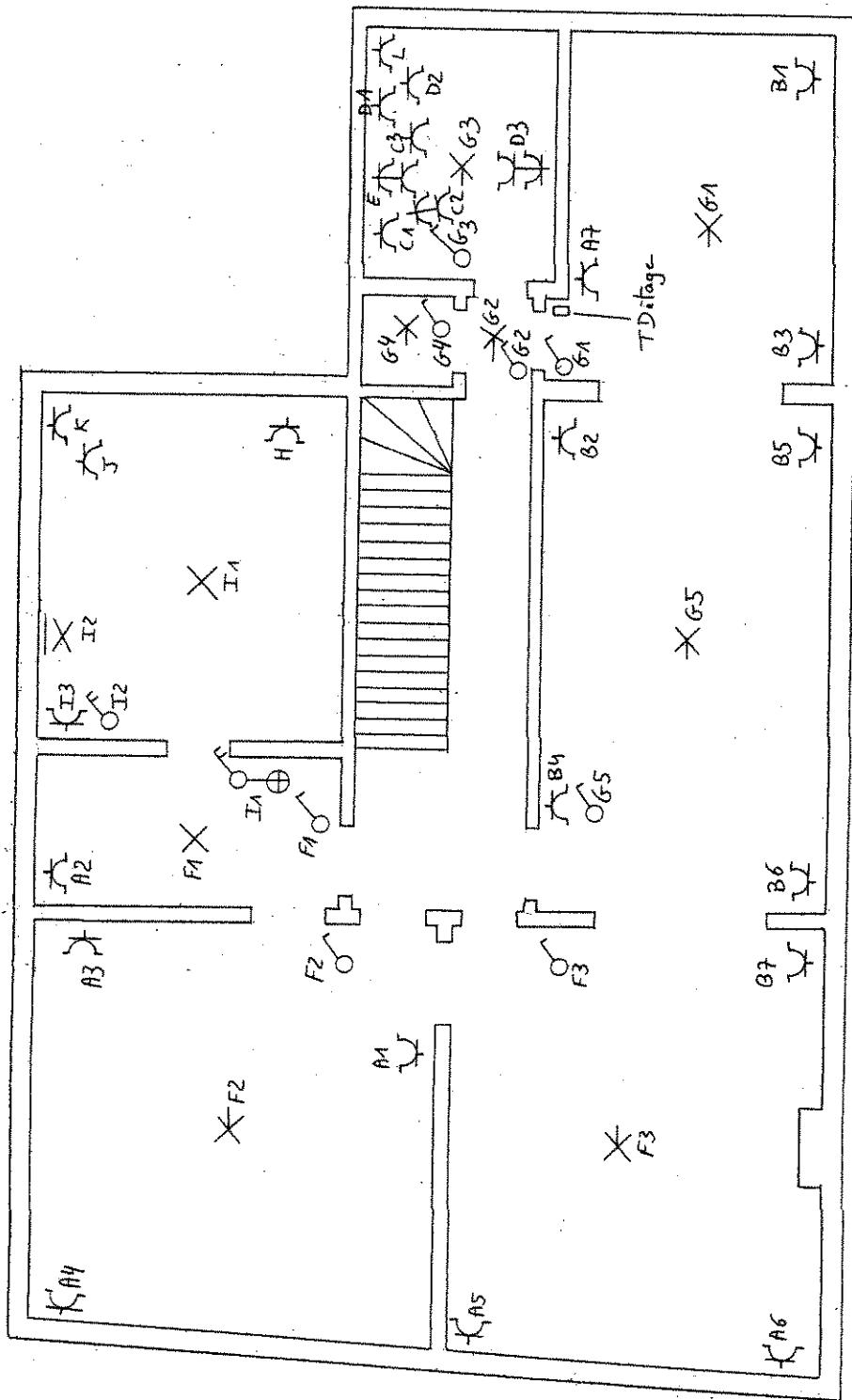
TD étage (1er étage)



AIB-VINÇONTE
PAUWELS J.
N° 0276
CENTRUM DIV. CENTRE
TEL. 02 / 640 96 68



Premier étage



AIB-VINQOTTE
PAUWELS J.
N° 0276
CENTHUM DIV. CENTRE
TEL. 02 / 840 35 63

2021-240